

Dâte ouverture Chasse



OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA CHASSE POUR LA CAMPAGNE 2026-2027 (Arrêté préfectoral du 27 mai 2026)

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Haute-Garonne

DU 13 SEPTEMBRE 2026 A 7 HEURES AU 28 FÉVRIER 2027 AU SOIR

Chasse autorisée de jour : le jour s'entend du temps qui commence 1h avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit 1h après son coucher (heures légales)

La grille détaillé est affiché sur le tableau d'information à la mairie